



Tableau avancement à la Hors-Classe 2nd degré 2017

Dossier syndical de suivi

Discipline :
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Commune
Téléphone fixe: Téléphone portable :
Mèl :

**Retrouvez sur notre site internet, toutes les infos
(dont la circulaire rectorale) :**

www.cgteducmontpellier.org



Partie réservée aux élu-e-s

Échelon (préciser la date du dernier changement d'échelon)	 depuis le.....
Avis sur i-prof	
Toute information qu'il vous semble important de nous communiquer	

		Votre calcul
Note au 31 août 2016 (sur 100)	Note Pédagogique + Note Administrative	
Échelon au 31 août 2017	7ème : 30 points 8ème : 40 points 9ème : 50 points 10ème : 70 points 10ème bi-admissible : 75 points 11ème : 130 points	
Ancienneté dans le 10ème et 11ème échelon au 31 août 2017	10ème : 2 points par an A partir de 4 ans d'ancienneté dans le 10ème : 10 points forfaitaires A partir de 5 ans d'ancienneté dans le 10ème : 10 points forfaitaires 11ème : 4 points par an A partir de 3 ans d'ancienneté dans le 11ème : 20 points forfaitaires	
Mode d'accès à l'échelon (sauf CPE) Echelon acquis au 31/08/2017	7ème, 8ème, 9ème au GC ou C : 20 points 10ème au C : 20 points 10ème au GC : 30 points 11ème à l'A <i>si 10ème au C : 30 points</i> <i>si 10ème au GC : 40 points</i> 11ème au C : 40 points 11ème au GC : 50 points	
Exercice toute l'année en établissement ZEP ou Sensible ou Plan lutte violence ou Ambition Réussite ou ECLAIR	5 points par année (année scolaire complète) limité à 15 points	
Exercice toute l'année en ULIS si titulaire du 2CA SH	5 points par année limité à 15 points	
Points attribués par l'inspection	Exceptionnel : 30 points Remarquable : 25 points Très Honorable : 20 points Honorable : 15 points Satisfaisant : 10 points En Devenir : 5 points Alerte : 0 point	
Points attribués par la direction d'établissement	Essentielle : 30 points Très Importante : 25 points Importante : 20 points Moyenne : 15 points Très Moyenne : 10 points Faible : 5 points Très Faible : 0 point	
	TOTAL	

Les élu-e-s de la CGT Educ'action sont là pour vous aider !

Dans le cadre du passage à la Hors-Classe, votre dossier sera examiné par la Commission Administrative Paritaire Académique (CAPA) (entre le début et la mi-juin selon les corps) chargée de vérifier le respect de vos droits.

Les élu-e-s paritaires sont là pour vous aider, N'HESITEZ PAS A LES CONTACTER.

Valérie GAGNER	06 09 99 21 94	gagnervaleriecgt34@yahoo.fr
Sylvie POLINIERE	06 83 23 23 21	cgteduc3048@laposte.net
Daniel BRESSON	06 33 52 71 70	danielbressoncgt@yahoo.fr
Raphael HERNANDEZ	06 61 77 29 27	raph.hernandez@laposte.net

Aude CGT-Educ'action 11	Gard-Lozère CGT-Educ'action 30-48	Hérault CGT-Educ'action 34	Pyrénées Orientales CGT-Educ'action 66
Bourse du Travail 15 rue Voltaire 11000 Carcassonne tél : 04 68 11 20 80 mèl : cgteduc.montpellier@gmail.com	Bourse du Travail 1300 avenue Georges Dayan 30900 Nîmes tél : 06 83 23 23 21 mèl : cgteduc3048@laposte.net	Maison des syndicats 474 allée Henri II de Montmorency 34000 Montpellier tél : 06 09 99 21 94 mèl : gagnervaleriecgt34@yahoo.fr	Bourse du Travail 4 Place Rigaud 66000 Perpignan tél. : 06 72 02 59 69 mèl : ferc.cgteduc66@orange.fr



Dossier hors classe 2017

A remettre à un militant CGT ou à renvoyer à l'adresse ci-dessous

Je souhaite : ☐ **prendre contact** ☐ **me syndiquer**

(Mme, M.) Nom Prénom
Adresse personnelle
Code postal Commune.....
Tél..... Mèl.....
Grade ou corps Discipline
Lieu d'exercice
Code postal Commune

CGT Educ'action Languedoc-Roussillon

Maison des syndicats 474 allée de Montmorency 34000 Montpellier

**Pensez à nous transmettre ce dossier
avec l'ensemble des pièces justificatives et fiches à :
CGT Educ'action Montpellier
Comité région CGT - 474 allée Henri II de Montmorency
34000 Montpellier**